

# Le revenu de solidarité active fin décembre 2020

n° 33

Avril  
2021

En raison de la covid-19, cette publication est complétée par [un supplément exceptionnel](#).

Fin décembre 2020, le nombre de foyers bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), résidant en France entière, est estimé à 2,03 millions. Les masses financières versées au titre de cette prestation (données comptables) s'élèvent à 3,08 milliards d'euros au quatrième trimestre 2020, en baisse de 1,8 % par rapport au trimestre précédent

Les dépenses versées aux allocataires au titre des droits du dernier trimestre 2020 (données statistiques) connaîtraient une très légère diminution par rapport au trimestre précédent (- 0,3 %). Parallèlement, le nombre de bénéficiaires serait en très légère hausse sur le trimestre (+ 0,6 %). Toutefois, ce chiffre masque une chute des effectifs en décembre liée au confinement, après une hausse en octobre et novembre. En neutralisant les variations saisonnières, revalorisations du barème et mesures nouvelles, les dépenses diminueraient de 0,8 % et les effectifs progresseraient de 0,4 % sur le trimestre. Cette évolution s'expliquerait notamment par une hausse des revenus d'activité des bénéficiaires au deuxième semestre.

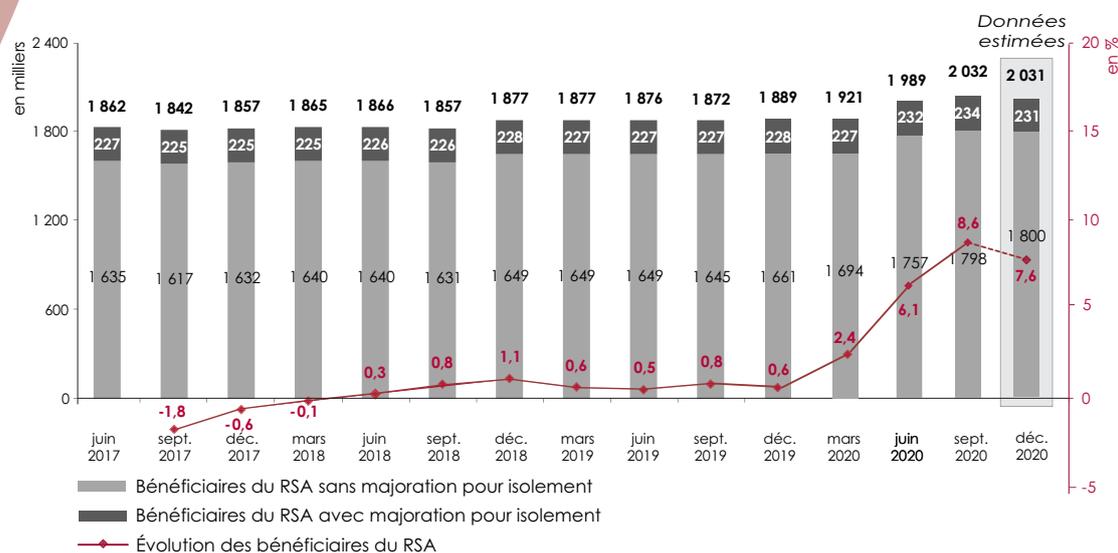
## La situation de décembre 2020, en bref

Fin décembre 2020, le nombre de foyers bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), résidant en France entière, est estimé à 2,03 millions. Les effectifs augmenteraient de 143 000 bénéficiaires par rapport à décembre 2019, soit + 7,6 % (graphique 1). Selon les données comptables, les masses financières versées au titre du RSA s'élèvent à 3,08 milliards d'euros au quatrième trimestre 2020, en progression de 9,2 % par rapport au quatrième trimestre 2019 (encadré). Cette croissance dynamique s'explique notamment par la situation dégradée du marché de l'emploi, conséquence de la crise sanitaire.

## Les données définitives de septembre 2020

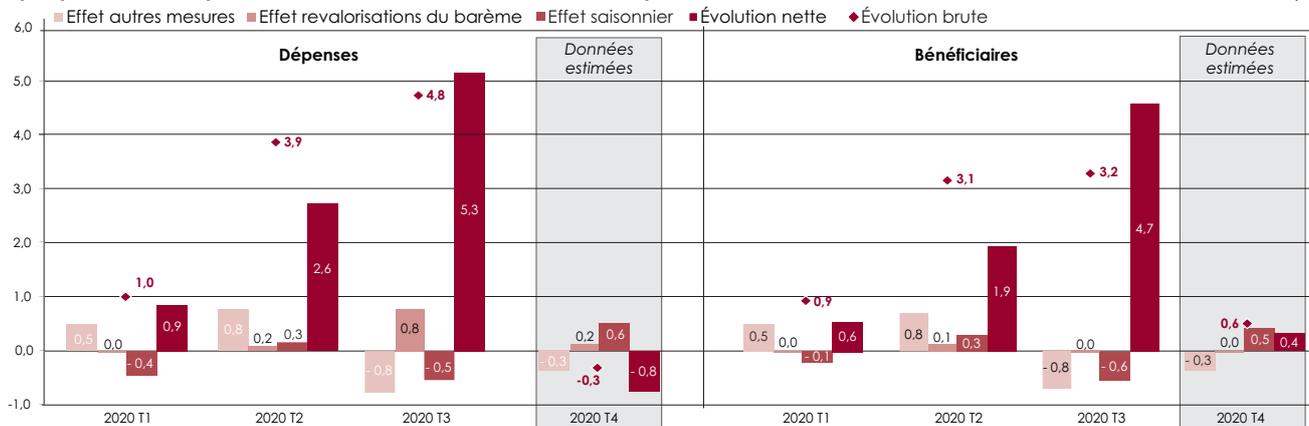
Selon les données définitives, les caisses d'Allocations familiales (Caf) ont versé le RSA à près de 2,032 millions de foyers au titre de septembre 2020, pour un montant moyen de 514 euros par mois. Dans la publication précédente (n° 32), le nombre de bénéficiaires était estimé à 2,035 millions pour ce même mois (correspondant à une surestimation de 3 000 foyers). Les effectifs connaissent une hausse de 8,6 % entre fin septembre 2019 et fin septembre 2020. Cette progression concerne plus particulièrement les foyers ne bénéficiant pas d'une majoration liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître (+ 9,3 %). Les bénéficiaires du RSA percevant une majoration pour isolement, augmentent, quant à eux, de 3,1 % entre fin septembre 2019 et fin septembre 2020.

Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires du RSA en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %) - données définitives



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière.

## Graphique 2 - Décomposition des évolutions trimestrielles des dépenses en mois de droit et du nombre de bénéficiaires\* du Rsa (en %)



Source : Cnaf - Dser (Allstat FR6). Champ : Caf - France entière. \* Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré.

### Comprendre les évolutions trimestrielles récentes

Les évolutions du nombre de bénéficiaires et des dépenses de RSA peuvent être analysées, en distinguant les modifications réglementaires (barème et mesures nouvelles) des autres déterminants. Les dépenses versées au titre des droits du 3<sup>e</sup> trimestre 2020 progressent de 4,8 % par rapport au trimestre précédent et le nombre de bénéficiaires de 3,2 % (graphique 2, données brutes). La composante saisonnière, ainsi que l'extinction progressive à l'automne des mesures prises au printemps par la branche Famille pour maintenir les droits des allocataires pendant le confinement expliquent une faible partie de ces évolutions. En neutralisant ces différents effets, les dépenses connaissent une hausse de 5,3 % et les effectifs de 4,7 %. Ces évolutions et leur décomposition sont proches des estimations fournies dans la publication précédente (n° 32). Elles sont à relier à la crise économique concomitante à la crise sanitaire, qui s'est traduite simultanément par une croissance du nombre de bénéficiaires et par le versement d'un montant moyen de RSA plus élevé (les allocataires disposant de revenus plus faibles).

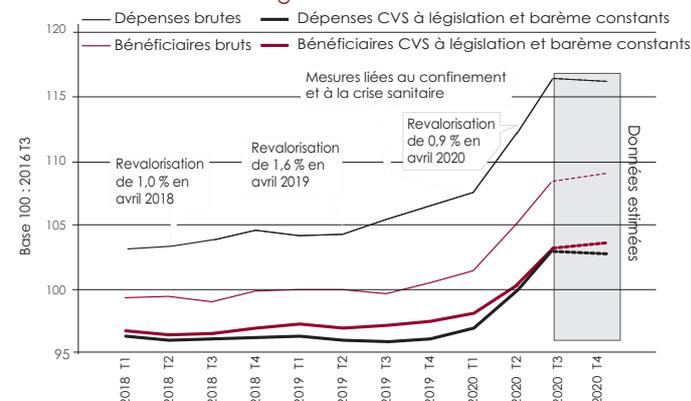
Les dépenses de RSA versées au titre du 4<sup>e</sup> trimestre 2020 connaîtraient une très légère baisse par rapport au trimestre précédent (-0,3 % en données brutes), qui s'expliquerait notamment par une légère reprise de l'activité, retracée dans l'évolution nette (-0,8 %). Celle-ci traduirait la hausse des revenus des bénéficiaires, synonyme de baisse des montants moyens versés. Quant aux mesures de maintiens des droits, elles auraient une contribution légèrement négative ce trimestre, le calcul des droits étant à nouveau basé sur la situation réelle des allocataires (contribution de -0,3 %). Parallèlement, le nombre de bénéficiaires serait en légère hausse de 0,6 % ce trimestre et net des variations saisonnières, revalorisations du barème et mesures nouvelles, il progresserait de 0,4 %.

### Comprendre les évolutions de longue période

Sur une plus longue période, en tendance (c'est à dire une fois neutralisées les revalorisations, les mesures réglementaires et la saisonnalité), les dépenses et le nombre de bénéficiaires du RSA, ont connu une phase de décroissance jusqu'au 2<sup>e</sup> trimestre 2018, puis une relative stabilité au cours des trimestres suivants. L'année 2020 se caractérise par une croissance dynamique de la tendance sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres au regard de l'historique, et un net ralentissement au 4<sup>e</sup> trimestre.

En données brutes, les dépenses et dans une moindre mesure les effectifs progressent au cours de l'année 2018 (revalorisation du montant forfaitaire et mise en place de la téléprocédure), puis se stabilisent les trimestres suivants (l'impact de la revalorisation et des autres mesures étant très faible). Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, les dépenses sont orientées à la hausse (en lien avec la montée en charge de la revalorisation du barème d'avril 2019 entre mai et septembre 2019), tandis que les effectifs baissent (l'impact des revalorisations étant plus limité sur les bénéficiaires que sur les dépenses). Au cours du dernier trimestre 2019 et du 1<sup>er</sup> trimestre 2020, les dépenses et le nombre de bénéficiaires connaissent une hausse comparable. Les deux trimestres suivants sont marqués par une croissance importante des dépenses et des effectifs liée à la crise sanitaire. La croissance des dépenses est plus dynamique que celle des effectifs, en lien avec l'augmentation du montant moyen versé aux allocataires du RSA, à la suite de la baisse de leurs ressources. Au 4<sup>e</sup> trimestre, les effectifs connaîtraient une hausse modérée et les dépenses diminueraient légèrement.

### Graphique 3 - Évolution des dépenses en mois de droit et du nombre de bénéficiaires<sup>(1)</sup> du Rsa chaque trimestre (données brutes et données CVS à législation et barème constants<sup>(2)</sup> - base 100)



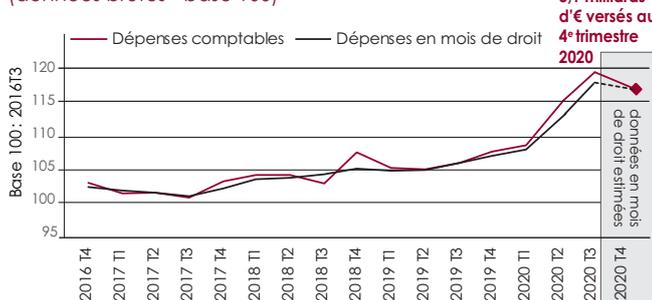
Source : Cnaf - Dser (Allstat FR6). Champ : Caf - France entière. (1) Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré. (2) Données corrigées des variations saisonnières (CVS), hors revalorisations du barème et hors mesures réglementaires.

La croissance des dépenses est plus dynamique que celle des effectifs, en lien avec l'augmentation du montant moyen versé aux allocataires du RSA, à la suite de la baisse de leurs ressources. Au 4<sup>e</sup> trimestre, les effectifs connaîtraient une hausse modérée et les dépenses diminueraient légèrement.

### ZOOM SUR LES DÉPENSES

Les masses financières du RSA connaissent une croissance de 8,8 % entre 2019 et 2020 selon les données comptables et de 7,7 % selon les données en « mois de droit » (dernier trimestre estimé). Ces évolutions annuelles recouvrent des fluctuations infra-annuelles différentes (définies dans [Lisez-moi](#)). Les dépenses comptables ont progressé de 6 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2020 (les mesures de maintien de droits ayant conduit à verser des droits aux allocataires plus tôt qu'à l'accoutumée), puis de 4 % au trimestre suivant (les paiements sous forme de rappels étant en baisse du fait des versements anticipés) mais ont diminué de 1,8 % au 4<sup>e</sup> trimestre. Parallèlement, les dépenses en mois de droit ont augmenté de 3,9 % au 2<sup>e</sup> trimestre (les allocataires ayant produit les éléments attestant de leurs droits) et de 4,7 % au 3<sup>e</sup> trimestre et diminueraient de 0,2 % au 4<sup>e</sup>. Pour l'analyse conjoncturelle, il est préférable d'utiliser les dépenses « en mois de droit » et donc de neutraliser les effets de gestion (en tenant compte des actualisations tardives de situation), afin de les comparer au nombre de bénéficiaires (qui est toujours affiché au titre d'un mois donné). Le graphique montre que, sur une période de plusieurs trimestres, les dépenses comptables et celles « en mois de droit » ont des évolutions relativement proches.

### Graphique - Évolution des dépenses comptables et des dépenses en mois de droit versées au titre du RSA chaque trimestre (données brutes - base 100)



Source : Cnaf - Dser (Allstat FR6) et Agence comptable. Champ : Caf - France entière.